1er Trimestre 2018

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

uni	tá ·	on	1000	DT)	
unı	re ·	en	7 ()()()	,,,,	

					(unite .	en 1000 D1)
LIBELLES	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	au 31.03.2018	au 31.03.2017	au 31.12.2017 **	Variations Mars 2018 / Mars 2017
1- Produits d'exploitation bancaire	<u>227 467</u>	<u>172 512</u>	227 467	<u>172 512</u>	812 794	31,9%
a- Intérêts b- Commissions en produits c- Revenus du portefeuille titres-commercial d- Revenus du portefeuille d'investissement	175 794 23 897 7 610 20 166	130 647 17 304 6 651 17 910	175 794 23 897 7 610 20 166	130 647 17 304 6 651 17 910	627 052 87 556 21 150 77 036	34,6% 38,1% 14,4% 12,6%
2- Charges d'exploitation bancaire	<u>113 389</u>	<u>82 478</u>	<u>113 389</u>	<u>82 478</u>	368 488	37,5%
a- Intérêts encourus b- Commissions encourues	112 891 498	82 132 346	112 891 498	82 132 346	365 239 3 249	37,5% 43,9%
3- Produit net bancaire	<u>114 078</u>	90 034	<u>114 078</u>	90 034	444 306	26,7%
4- Autres produits d'exploitation	146	<u>145</u>	146	<u>145</u>	<u>582</u>	0,7%
5- Charges opératoires, dont :	<u>58 266</u>	<u>50 686</u>	<u>58 266</u>	<u>50 686</u>	220 836	15,0%
a- Frais du personnel b- Charges Générales d'exploitation	43 334 13 073	41 344 8 019	43 334 13 073	41 344 8 019	179 347 35 110	4,8% 63,0%
6- Structure du portefeuille			<u>1 681 022</u>	<u>1 381 608</u>	1 412 239	21,7%
a- Portefeuille titres-commercial b- Portefeuille d'investissement			159 967 1 521 055	44 399 1 337 209	4 929 1 407 310	260,3% 13,7%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			8 947 702	7 730 966	<u>8 725 577</u>	15,7%
8- Encours des dépôts, dont :			7 562 327	6 683 321	7 633 299	13,2%
a- Dépôts à vue b- Dépôts d'épargne			2 138 668 2 584 263	1 630 731 2 272 760	2 046 240 2 470 797	31,1% 13,7%
9- Emprunts et ressources spéciales			<u>515 316</u>	464 914	509 410	10,8%
10- Capitaux Propres *			<u>976 205</u>	<u>761 640</u>	<u>777 438</u>	28,2%

Compte non tenu du résultat de la période

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2017 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2018 et au 31.03.2017 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2018

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 8.948 millions de dinars au 31.03.2018 contre 7.731 millions de dinars au 31.03.2017, enregistrant ainsi une augmentation de 15,7%.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2017 et Mars 2018 une augmentation de 879 millions de dinars, soit un taux d'accroissement de 13,2%.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **227** millions de dinars au 31.03.2018 contre **172** millions de dinars au 31.03.2017, enregistrant une augmentation de **55** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **31,9%.**
- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de 31 millions de dinars, passant de 82 millions de dinars au 31.03.2017 à 113 millions de dinars au 31.03.2018, soit un taux de progression de 37.5%.
- Le produit net bancaire s'est établi à 114 millions de dinars au 31.03.2018 contre 90 millions de dinars au 31.03.2017, enregistrant ainsi une augmentation de 26,7%.
- Le montant total des charges opératoires a progressé de 15% entre Mars 2017 et Mars 2018 passant de 51 millions de dinars au 31.03.2017 à 58 millions de dinars au 31.03.2018. Cette augmentation est due à la constatation d'une provision au titre du premier trimestre 2018 de 4,6 millions de dinars constituée pour la couverture de la contribution au fonds de garantie des dépôts prévue par le décret gouvernemental N°2017-268 du 1er février 2017.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2018

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2018 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées











www.bna.tn

^{**} Chiffres à soumettre à l'approbation de l'AGO du 30/04/2018